



POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Vous vous investissez pour les autres ?

La Région peut vous aider à financer votre permis de conduire !

La Région s'engage pour vous. Et vous, êtes-vous prêt à vous engager ?

Les jeunes qui effectueront une mission d'engagement volontaire proposée par une association identifiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et œuvrant dans des domaines comme la lutte contre la pauvreté, l'aide aux personnes malades ou handicapées, le lien entre les générations, verront leur engagement récompensé : la région pourra financer une partie de leur permis de conduire (1000€)

Les jeunes pompiers volontaires, titulaires du brevet de Jeunes sapeurs-pompiers (JSP), peuvent également bénéficier de cette aide en contrepartie de leur investissement au service de nos concitoyens. Ils doivent en formuler la demande auprès de leur SDIS (service départemental d'incendie et de secours)

**N'hésitez pas à consulter le site internet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
www.jeunes.auvergnerhonealpes.fr**